

Action 2-04 : Planter des bornes électriques

- (Planter des bornes électriques)
- Évolution du projet
- Les comptes rendu de réunion

Contexte et objectifs

L'usage des véhicules électriques est amené à se développer. Afin de faciliter leur utilisation la commune se doit de mettre en place les infrastructures permettant :

- D'accueillir ces véhicules (vélos, motos, voitures) dans les logements collectifs,
- De permettre la recharge de vélos électriques sur certains des parkings à vélo.

Aujourd'hui aucune infrastructure n'est en place (places de parking réservées, bornes de recharge).

Cette action s'inscrit dans les axes stratégiques suivants: « Relier les différents lieux de vie de la commune par des modes de transports doux » et « Préserver notre paysage et notre environnement ».

Étapes proposées

1. Identifier les emplacements réservés à ces véhicules propres sur les parkings des logements collectifs
2. Identifier les lieux pouvant accueillir les bornes vélos
3. Planter les bornes

Porteur de l'action	Mairie
Communication	Feuille d'OPIO, site Web, Panneaux signalétiques
Partenaires techniques	Services techniques d'OPIO, ADEME
Partenaires financiers pressentis	Mairie, Région, ADEME
Indicateurs	Nombre de bornes disponibles
Budget	€ € €
Échéancier	⌚ ⌚
Avancement	

Finalités

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamique de développement suivant des modes de production et de consommation

responsables

From:

<https://wiki.mairie-opio.fr/> - **Commune d'Opio**

Permanent link:

<https://wiki.mairie-opio.fr/doku.php?id=agenda21:axe2:action-2-04&rev=1354029790>

Last update: **06/07/2014, 14:10**

